



Hauts de France



Coûts de production des exploitations laitières des Hauts de France en 2018

Résultat des coûts de production sur les Hauts de France de l'échantillon de 66 exploitations en 2018.



Les suivis menés dans le cadre d'Inosys Réseaux d'élevage et des groupes lait ont permis de collecter les données de 66 élevages laitiers des Hauts de France. L'analyse des coûts de production permet aux exploitants de se situer et d'orienter leur atelier afin d'optimiser les postes de charges et les produits dans le but de stabiliser le revenu face aux fluctuations de prix du lait.

L'analyse a été portée sur l'année 2018. Afin de comprendre au mieux ces données, un rappel des définitions majeures se trouve au dos de la plaquette.

L'ÉCHANTILLON

Figure 1 : Carte de répartition des exploitations de l'échantillon
(Source : Inosys Réseaux d'Élevage Hauts de France)



L'échantillon est composé de 51 exploitations conventionnelles et 15 en agriculture biologique, réparties sur les 5 départements des Hauts de France. Parmi les 51 éleveurs conventionnels, 71 % sont des polyculteurs-éleveurs et les 29 % restants sont des éleveurs spécialisés (SFP/SAU > 84 %). Ils peuvent donc être classés dans 3 catégories : agriculture biologique, spécialisés et polyculteurs.

LES DONNEES STRUCTURELLES PAR SYSTEME

Tableau 1 : Description de l'échantillon

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)

Catégories	ELEVEURS	POLYCULTEURS	BIO
effectif	15	36	15
Surface Agricole Utile (SAU) (ha)	98	157	108
SFP totale (ha)	82	63	96
dont Maïs/Culture Fourragère (ha)	27	28	5
dont Herbe (ha)	60	35	91
% SH/SFP	73	56	95
Lait livré (L)	704 749	695 377	313 942
Unité de Main d'Œuvre (UMO) totale	2,57	2,58	1,96
UMO salariée	0,47	0,5	0,48
Productivité main d'œuvre (L/UMO)	274 221	269 525	160 174
Prix de revient (€/1000L)	369	360	503

Pour une SAU équivalente, la quantité de lait totale livrée chez les agriculteurs bios (300 kl) est environ 2 fois inférieure à celle des éleveurs spécialisés (700 000 kl), dû à la fois à la productivité par vache et par surface (part d'herbe). Ces exploitations biologiques sont souvent spécialisées et ont pour certaines un atelier de transformation (frais de transformation et de main d'œuvre supplémentaire). Le prix de revient est plus élevé, lié à des charges de structure moins diluées.

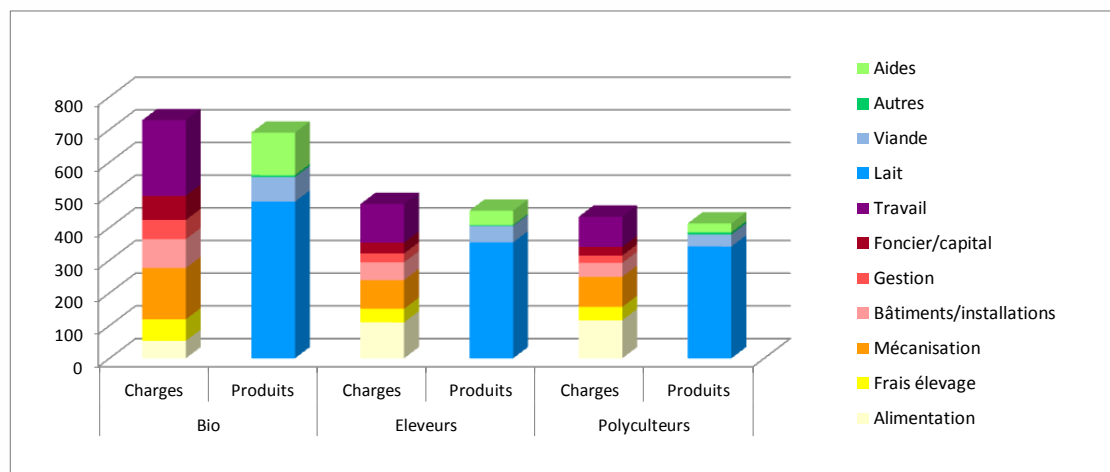
La productivité de la main d'œuvre est un facteur important dans les coûts de production.

Ici, nous voyons qu'elle est plus élevée chez les polyculteurs-éleveurs. En zone polyculture, le potentiel de terre étant meilleur et la part d'herbe beaucoup plus faible, le lait/ha SFP est plus important. Cette intensification qu'on retrouve également au niveau de la productivité animale explique une productivité de la main d'œuvre supérieure.

De plus, cette catégorie a un nombre plus important de robots de traite. Il faut toutefois rappeler qu'une bonne productivité ne reflète pas forcément la charge de travail, la pénibilité physique et l'équilibre de vie de l'exploitation.

Figure 1 : Les charges et produits selon le type de système (campagne 2018)

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)



Des écarts importants autant sur les charges que sur les produits peuvent être observés entre les exploitations bios et conventionnelles. Le produit est plus élevé de 259 €/1000 L chez les bios. Ce chiffre s'explique en grande partie par le prix du lait (37 %) puis par les aides (42 %).

Les charges sont aussi plus élevées, de 301 €/1000 L. Cet écart se justifie par le poste travail (46 %), la mécanisation (19 %) ainsi que les bâtiments (16 %). Contrairement à 2017, aucun système ne trouve une rentabilité suffisante pour couvrir la rémunération forfaitaire de 2 SMIC de la main d'œuvre exploitante.

159 €/1000 L d'écart de charges entre les extrêmes !

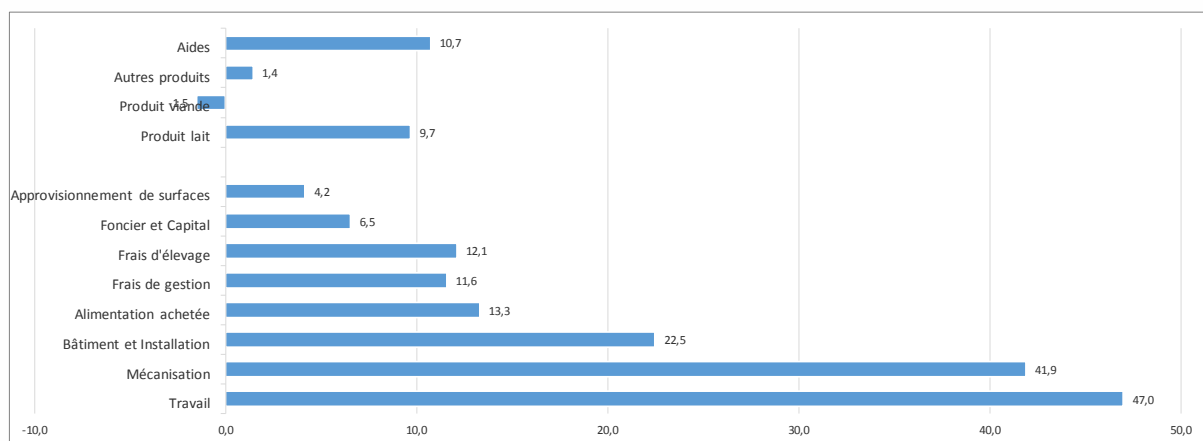
- Le travail

Les écarts sont les plus importants dans les postes travail et mécanisation. Le tiers supérieur présente une productivité de la main d'œuvre supérieur de 115 000 L de lait/UMO. Cette productivité est obtenue pour un niveau d'annuités identique. Elle est permise par une meilleure productivité des vaches laitières (+ 850 L/VL). La typologie de l'exploitation (éleveurs, polyculteurs) ne joue pas sur la productivité. Les élevages robotisés ne sont pas surreprésentés dans le tiers supérieur du prix de revient.

En revanche, les robots permettent une meilleure productivité du travail (+ 70 000 L/UMO par rapport à notre tiers supérieur). Toutefois, le montant des annuités, les concentrés et le produit lait pénalisent leur prix de revient.

Les 3 principaux postes de charges sont l'alimentation (24 %), la mécanisation (20 %) et la rémunération de la main d'œuvre (23 %).

Figure 2 : Ecart sur les charges et les produits sur les exploitations conventionnelles (€/1000 L)
(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)



Nous observons un écart de 159 €/1000 L entre les tiers inférieurs et supérieurs sur les 51 exploitations conventionnelles. Les écarts significatifs correspondent, logiquement, aux postes les plus importants. Néanmoins, le poste bâtiment présente une forte variabilité liée aux stratégies d'investissement.

- La mécanisation

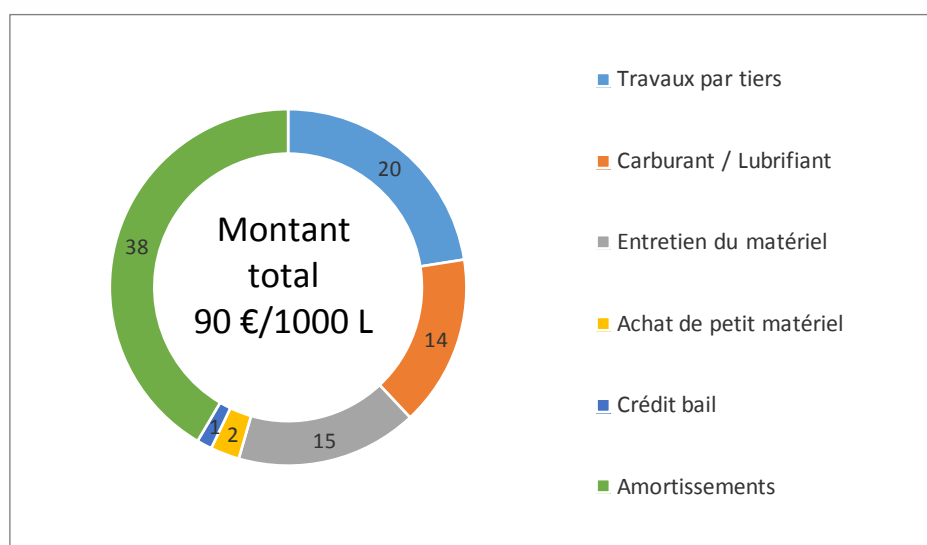
Les amortissements matériels représentent environ la moitié des charges de mécanisation (plus de 42 %). Ils sont à relativiser car des effets fiscaux peuvent entraîner leurs surévaluations et ne représentent pas forcément la valeur réelle du matériel.

Les travaux par tiers (22 %) se développent (selon les régions par les CUMA ou par les ETA) avec l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre, qui a tendance à se concentrer sur le travail d'élevage. Cependant, le parc matériel de l'exploitation n'a pas forcément été adapté en conséquence. Les matériels en doublon pèsent fortement sur l'ensemble du poste mécanisation (notamment les tracteurs sous utilisés). L'entretien du matériel représente 16 % du poste. Il est impacté notamment par le développement des télescopiques dans les cours de ferme, très utiles en terme de travail.

Le carburant ne représente que 15 % du poste de mécanisation pour cet exercice du fait d'une diminution des prix des produits pétroliers sur les dernières années.

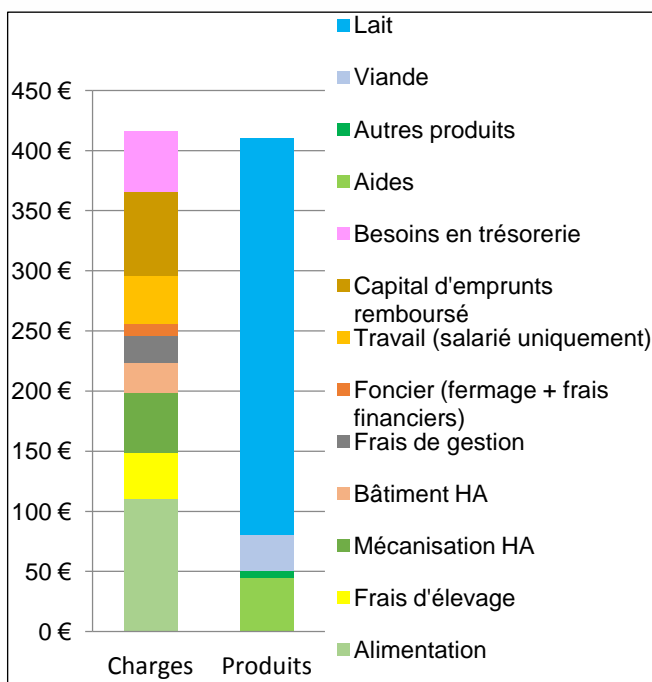
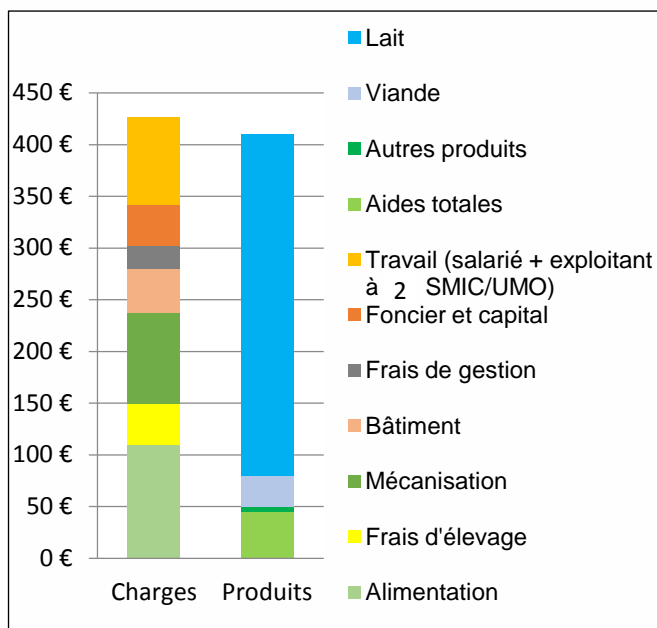
Par rapport aux remontées de l'année précédente, le poste mécanisation a diminué de 6 €.

Figure 3 : Répartition des charges de mécanisation (€/1000 L)
(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)



RAPPEL DES DEFINITIONS

Le coût de production (approche comptable) présenté à droite se définit comme l'ensemble des charges nécessaires pour produire le lait. Il s'exprime en €/1000 litres de lait brut commercialisé. Les amortissements ainsi que la rémunération des capitaux propres sont pris en compte. Le prix de revient du lait est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour couvrir l'ensemble du coût de production et rémunérer la main d'œuvre exploitante à 2 SMIC/UMO compte tenu des produits viande de l'atelier lait, des autres produits ainsi que des aides.



Pour le coût de fonctionnement, le principe reste le même que celui du coût de production. En revanche, dans cette approche trésorerie, les amortissements sont remplacés par le capital d'emprunt remboursé qui correspond aux annuités des emprunts à long et moyen terme (ELMT). La rémunération des capitaux propres et des terres en propriété ne sont pas pris en compte. Le besoin en trésorerie est la somme nécessaire pour couvrir la rémunération et les charges sociales des exploitants ainsi que l'autofinancement de l'exploitation. Le prix de fonctionnement est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour assurer le fonctionnement de l'atelier en trésorerie. Il est généralement inférieur au prix de revient car les annuités sont souvent inférieures aux amortissements (sauf pour les JA) et souvent plus proche de la réalité ; la défiscalisation par les amortissements n'entrant pas en jeu.

“ **POUR ALLER PLUS LOIN, ...**

Le coût de production est un outil de pilotage essentiel pour les exploitations. Il s'avère d'autant plus utile de le regarder avant un investissement important, une évolution conséquente de la main d'œuvre, ... L'optimisation de l'atelier laitier peut se réaliser à l'aide de nombreux leviers, certains agissant plus à court terme que d'autres (l'alimentation notamment). Des fiches leviers ont donc été réalisées par les Réseaux d'élevage afin de répertorier les améliorations possibles poste par poste du coût de production. Retrouver ces fiches sur les sites des Chambres d'agriculture des Hauts de France et de l'Institut de l'Elevage. Il est également possible de calculer le coût de production de son exploitation lors de formations dispensées par les conseillers de la Chambre d'Agriculture.

”

Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Décembre 2020 – Référence Idele : 00 21 601 001 – Réalisation : Véronique ROUGET
Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

- Louise PAYEN - Chambre d'Agriculture Nord – Pas-de-Calais – Tél. 03 21 60 57 70
- Héloïse BERAT - Chambre d'Agriculture Nord – Pas-de-Calais – Tél. 03 21 60 57 70
- Anthony CHEMIN - Chambre d'Agriculture de la Somme – Tél. 03 22 93 51 24
- Sébastien JULIAC - Chambre d'Agriculture de l'Aisne - Tél. 03 23 22 50 62
- François FOULON - Chambre d'Agriculture de l'Oise - Tél. 03 44 11 45 62
- Simon FOURDIN - Institut de l'Elevage – Tél. 03 62 61 42 13

INOSYS – RÉSEaux D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Confédération Nationale de l'Elevage
CNE

FranceAgriMer

Région Hauts-de-France

Avec la participation financière de la Région Hauts de France

inosys
RÉSEaux D'ÉLEVAGE